



DOSSIER D'INSCRIPTION 2NDE GENERALE OU PROFESSIONNELLE

NOM : Prénom :

Année scolaire :

Classe :

LV1 : Anglais

LV2 : Allemand ou Espagnol ⁽¹⁾
 SECONDE GENERALE

OPTIONS

Si le choix est porté sur l'option **LATIN**, il est possible de choisir un deuxième enseignement optionnel.

- LATIN
- CERTIFICATION CAMBRIDGE
- SCIENCES ET LABORATOIRE
- Autre avec le CNED
- LV3 CHINOIS ou ITALIEN (*)

*(Enseignement à distance : Plateforme numérique de l'Enseignement Catholique)

 SECONDE PROFESSIONNELLE

Métiers du Commerce et de la Vente - Option A : Animation et Gestion de l'Espace Commercial (3ans)

LV1 Anglais - LV2 Espagnol

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Exemple signé du règlement financier « à nous retourner »
- Contrat de scolarisation (signer le document joint)
- Arrhes d'inscription par chèque bancaire à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc La Salle
- RIB
- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile
- Copie recto verso sur format A4 de la carte d'identité de l'élève
- Copie du bulletin du 3^{ème} trimestre portant l'avis du conseil de classe
- Original du certificat de radiation de l'établissement d'origine
- Copie de la carte de séjour *(si l'élève est ressortissant hors union européenne)*
- Copie de l'extrait des minutes du jugement désignant la personne responsable *(si vous êtes divorcés)*
- Copie des documents provisoires ou original d'une attestation sur l'honneur expliquant votre situation familiale *(si vous êtes en instance de divorce ou séparés)*



IDENTITE DE L'ELEVE

NOM :
 Prénoms :
 Né (e) le : Code département : Commune :
 Nationalité : Sexe (M ou F) :

REGIME

Inscription pour la classe :
 Doublement (O ou N) :
 Régime : Externe Interne Demi-pensionnaire
 Restauration : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
 (Pour 1 ou 2 repas/semaine, les demi-pensions seront facturées au tarif du repas occasionnel)

SCOLARITE ANNEE PRECEDENTE

Nom de l'établissement : Département : Classe :
 Ville :
 LV1 : LV2 : Options :

REPRESENTANT LEGAL 1 (chez qui réside l'élève)

NOM : Prénom :
 Adresse : Lien de parenté :
 Code postal :
 Commune :
 Pays :
 🏠 domicile : 🏠 travail :
 🏠 portable :

@ adresse mail :
 situation professionnelle : Occupe un emploi : Profession :
 Au chômage Retraité Autre
 Nombre d'enfants à charge :
 Nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement :

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées à l'association des parents d'élèves (APEL) : OUI ou NON

REPRESENTANT LEGAL 2

NOM : Prénom :

Code postal :

Commune :

Pays :

📍 domicile :

📍 travail :

📍 portable :

@ adresse mail :

Situation professionnelle : Occupe un emploi : Profession :

Au chômage

Retraité

Autre

Nombre d'enfants à charge :

Nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement :

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées à l'association des parents d'élèves (APEL) : OUI ou NON

IDENTITE DU PAYEUR – REPRESENTANT PAYEUR

NOM :

Prénom :

Parent - Responsable légal - Autre (rayer les mentions inutiles)

NOM :

Prénom :

Parent - Responsable légal - Autre (rayer les mentions inutiles)

Avons pris connaissance des tarifs de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc La Salle relatifs à cette inscription, reçus en main propre et en acceptons les termes pour la scolarité de l'élève :

NOM :

Prénom :

Inscrit en classe de :

Nous réglons ce jours les arthes d'inscriptions par chèque bancaire à agraffer sur ce dossier :

Externe 105 €

Demi pensionnaire 150 €

Interne 240 €

- Les chèques seront encaissés à la fin du mois d'août (pour une inscription avant la rentrée scolaire)
Attention, en cas de désistement : * jusqu'au 31 mai : la moitié des arthes vous sera restituée * à partir du 1er juin : aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de désistement ou de changement de régime avant la rentrée, merci de prévenir le secrétariat par courrier.

- Et nous nous engageons à régler solidairement : # la totalité de la contribution familiale et, le cas échéant de la contribution de demi-pension ainsi que les repas consommés ou la contribution d'internat, liée au statut scolaire # Les cotisations liées à l'enseignement privé dont dépend l'Ensemble scolaire Jeanne d'Arc La Salle # Les fournitures reçues de l'Ensemble scolaire par votre fils/fille durant sa scolarité et les frais divers # Les frais et honoraires liés au recouvrement des sommes impayées # Les frais bancaires d'impayés.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Cette contribution nous permet d'aider les familles en difficulté auxquelles nous consentons des réductions le cas échéant :

Je soussigné : m'engage à verser mensuellement, à compter du 1^{er} septembre 2022, une contribution volontaire de : 1,50€ - 3,00€ - 4,50€ - 6,00€ - 8,00€ ou plus, soit : € en plus des redevances habituelles, et demande que cette somme soit portée régulièrement sur ma facture.

ASSURANCE

L'établissement souscrit au premier jour de la rentrée une assurance « Individuelle accident » pour chaque élève. Pour les dommages causés à des tiers, chaque famille atteste d'une assurance « responsabilité civile ».

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et approuvé ».

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et approuvé ».

CONTRAT DE SCOLARISATION

Nom

Prénom

L'Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc – La Salle d'Avallon, sous tutelle du réseau des Frères des Ecoles Chrétiennes (Tutelle Lasallienne) ouvert à tous, a pour ambition :

- D'assurer la préparation aux examens officiels, comme le prévoit le contrat qui nous lie à l'Etat ;
- De promouvoir l'éducation globale du jeune dans sa dimension religieuse et dans sa dimension humaine ;
- De permettre à chacun d'acquérir compétence, autonomie, sens des responsabilités et ouverture aux autres.

Conformément à ce projet, l'Etablissement s'engage à donner à l'élève l'enseignement et l'éducation pour lesquels il sollicite une inscription.

En contrepartie du service rendu par l'établissement scolaire, les parents ou tuteurs, tout en demeurant les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, s'engagent à respecter le Projet Educatif et à s'acquitter des factures trimestrielles.

L'accord des parents, l'accord personnel et libre du jeune à l'Esprit et au Projet de l'Etablissement sont indispensables à l'admission. En conséquence, l'admission est un engagement à respecter le règlement, et elle ne sera définitive qu'après signatures de l'exemplaire du contrat et de son retour à l'Etablissement.

L'Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc – La Salle réalise des photos et/ou supports vidéo qui relatent la vie de l'école dans sa revue et/ou sur son site internet. Les parents qui ne souhaitent pas que l'image de leur enfant apparaisse sur les documents de l'établissement doivent nous faire une demande par écrit. Cette demande devra nous être remise en même temps que le présent « Contrat de Scolarisation ».

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé ».

Le :

Le père

Le :

La mère ou

Le :

Le représentant légal

Le :

L'élève

Le :

Le Chef d'établissement

Mme E. BOURNISIE